

Le gouvernement pratique le dialogue de sourd !

Communiqué CGT - FO - FSU - Solidaires - UNEF - FIDL - UNL

Massive, dynamique, combative, revendicative, la manifestation nationale unitaire d'hier à Paris et en province est une grande réussite. Elle illustre la détermination sans faille des salarié-e-s, des privé-e-s d'emploi, des jeunes et des retraité-e-s à gagner le retrait du projet de loi Travail et à obtenir de nouveaux droits.

Les organisations dénoncent une nouvelle fois les violences qui ont émaillé les abords de la manifestation. Leur service d'ordre a joué son rôle en assurant le bon déroulement du cortège syndical.

Les organisations demandent au gouvernement de garantir les bonnes conditions d'exercice du droit de manifester. Il est de sa responsabilité d'assurer la sécurité et le maintien de l'ordre.

Le Premier ministre assimile les manifestants à ceux qu'il qualifie de casseurs et rejette sa propre responsabilité sur les organisations syndicales en leur imputant le climat social qui se détériore.

Il veut interdire les manifestations ! Comme si en muselant la contestation, il réglait le problème !

C'est inadmissible !

Le gouvernement refuse d'entendre ! Il cherche à détourner l'opinion publique du cœur du sujet posé par le projet de loi. Les organisations quant à elles restent centrées sur : l'inversion de la hiérarchie des normes, les accords de développement et de maintien de l'emploi, les conditions de licenciement, le référendum d'entreprise, la médecine du travail. Autant d'éléments dans le projet de loi qui en l'état sont défavorables aux salariés.

Comment peut-il continuer de mépriser ainsi l'expression de millions de salarié-e-s, de privé-e-s d'emplois, de jeunes et de retraité-e-s ?

Comment peut-il refuser le dialogue que demandent les organisations depuis des mois ?

Le Président de la République reste silencieux après le courrier des organisations syndicales du 20 mai. Restera-t-il de marbre devant les milliers de votations que lui remettront les organisations le 28 juin prochain ?

D'ores et déjà des dizaines de milliers de votations pour le retrait du projet de loi sont recueillies. Les organisations appellent les salarié-e-s, les privé-e-s d'emploi, les jeunes, et les retraité-e-s à voter massivement.

Depuis trois mois se multiplient les pétitions, manifestations, grèves, occupations de lieu de travail... le rejet du projet de loi est bien réel et il demeure profondément ancré y compris dans l'opinion publique.

Les organisations appellent à poursuivre les actions revendicatives sous les formes décidées localement et à participer massivement aux journées de mobilisation nationales les 23 et 28 Juin prochains :

le 23 juin, pendant l'examen au Sénat (grèves, interpellations des parlementaires, rassemblements, manifestations, conférences de presse ...)

le 28 juin prochain, date prévue du vote du Sénat, pour remettre la votation citoyenne auprès des préfetures et à la Présidence de la République pour la région parisienne et en organisant des grèves et des manifestations.

Comme en 1936 dont nous rappelons la vraie déclaration :

« Il faut savoir terminer une grève **dès que la satisfaction a été obtenue** ».

Rappelons au passage, les ouvriers avaient obtenu alors les congés payés et la semaine de 40 heures, rien que ça !

Alors plus que jamais il faut participer à la manifestation aux manifestations des 23 et 28 juin partout où elles auront lieu !

JUSQU'A L'ABANDON DE LA LOI TRAVAIL, MOBILISONS NOUS !

**Participez massivement à toutes les
manifestations et rassemblements**

TOUS EN GREVE LES 23 et 28 JUIN 2016

**Appel à la grève de 1h à 24 h
du mercredi 22 juin 2016 22h au vendredi 24 juin 7h00***

et du lundi 27 juin 2016 22h au mercredi 29 juin 7h00*

*Pour le personnel soumis à la loi Diard, n'oubliez pas de vous déclarer au moins 48h à l'avance

SUD Aérien – BP 30 - 91551 PARAY VIEILLE POSTE CEDEX

Tél : 01.41.75.20.85 - Fax : 01.41.75.64.02 - E-mail : sudaf@wanadoo.fr

Site web : sud-aerien.org

